



Chambre des communes
CANADA

Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires

OGGO • NUMÉRO 053 • 1^{re} SESSION • 38^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le lundi 17 octobre 2005

—
Président

M. Leon Benoit

Toutes les publications parlementaires sont disponibles sur le
réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires

Le lundi 17 octobre 2005

•(1535)

[Traduction]

La greffière du comité (Mme Miriam Burke): Mesdames et messieurs, je constate que nous avons le quorum.

Le premier point à l'ordre du jour est l'élection d'un président. Quelqu'un veut-il proposer un candidat?

Monsieur Preston.

M. Joe Preston (Elgin—Middlesex—London, PCC): Je propose Leon Benoit.

La greffière: D'autres propositions? Non?

(La motion est adoptée.)

La greffière: Je déclare M. Benoit dûment élu, in absentia.

Nous passons maintenant à l'élection du vice-président pour le gouvernement.

Madame Marleau.

L'hon. Diane Marleau (Sudbury, Lib.): Je propose M. Szabo.

La greffière: Mme Marleau propose que M. Szabo assume la vice-présidence pour le gouvernement.

D'autres propositions?

M. Pierre Poilievre (Nepean—Carleton, PCC): Je propose M. Boshcoff.

M. Ken Boshcoff (Thunder Bay—Rainy River, Lib.): Je vous remercie, mais je ne peux pas accepter.

Je suis cependant très flatté.

La greffière: D'accord.

[Français]

Mme Louise Thibault (Rimouski-Neigette—Témiscouata—Les Basques, BQ): Excusez-moi, mais je n'ai pas compris.

[Traduction]

Vous déclinez l'offre?

[Français]

M. Ken Boshcoff: Oui.

Mme Louise Thibault: Merci.

[Traduction]

La greffière: Continuons.

M. Joe Preston: Puis-je proposer M. Godbout?

M. Marc Godbout (Ottawa—Orléans, Lib.): Je dois refuser, mais j'en suis très honoré. Je vois une tendance se dessiner.

M. Pierre Poilievre: J'aimerais proposer Mme Marleau.

L'hon. Diane Marleau: Je suis secrétaire parlementaire; je ne peux pas accepter.

M. Pierre Poilievre: C'est dommage.

Une voix: Monsieur Scarpaleggia, refusez-vous aussi?

M. Francis Scarpaleggia (Lac-Saint-Louis, Lib.): Vous me l'avez déjà demandé, et ma réponse est non; je suis catégorique.

M. Joe Preston: Quelqu'un pourrait-il dire à M. Szabo que nous avons tout fait pour ne pas l'avoir?

La greffière: La période des propositions est maintenant terminée.

(La motion est adoptée.)

La greffière: Je déclare M. Szabo dûment élu vice-président du comité.

Je vais maintenant passer à l'élection du vice-président pour l'opposition. Y a-t-il des propositions?

Madame Thibault.

[Français]

Mme Louise Thibault: Je propose que M. Pat Martin, du Nouveau Parti démocratique, soit notre deuxième vice-président.

[Traduction]

La greffière: D'autres propositions?

Passons au vote.

(La motion est adoptée.)

La greffière: Je déclare M. Martin dûment élu vice-président du comité.

Il va occuper le fauteuil, je crois.

Le vice-président (M. Pat Martin (Winnipeg-Centre, NPD)): Tout cela est arrivé très rapidement. Est-ce qu'on a déjà changé mon titre?

C'est un très grand honneur. La greffière m'a dit que le seul point qui reste à l'ordre du jour est l'ajournement de la séance, mais je vais attendre un peu parce que c'est la première fois que j'assume la présidence d'un comité.

Monsieur Simard.

[Français]

M. Christian Simard (Beauport—Limoilou, BQ): Est-ce que la présence de M. Dingwall a été confirmée pour mercredi?

[Traduction]

Le vice-président (M. Pat Martin): Non. Les témoins et les invités de la séance de mercredi n'ont pas encore confirmé leur présence. On vous avertira aussitôt que...

[Français]

M. Christian Simard: J'imagine que la greffière nous préviendra dès qu'elle aura reçu cette confirmation, de sorte que nous puissions nous préparer correctement.

[Traduction]

Le vice-président (M. Pat Martin): On vous préviendra dès que possible — par courriel, j'espère — pour que vous puissiez vous préparer. Nous espérons recevoir des réponses plus tard dans la journée.

M. Gary Lunn (Saanich—Gulf Islands, PCC): La séance de mercredi n'est pas encore confirmée?

Le vice-président (M. Pat Martin): Elle aura lieu, mais nous ne savons pas encore quels seront les témoins ni si M. Dingwall se joindra à nous.

Fait intéressant, les résultats de la vérification concernant les dépenses de M. Dingwall durant son mandat à Postes Canada seront connus mercredi. Nous espérons donc que...

● (1540)

La greffière: C'était à la Monnaie royale canadienne.

Le président suppléant (M. Pat Martin): Est-ce que j'ai dit Postes Canada? Je suis désolé. Je mélange parfois les scandales.

Monsieur Epp.

M. Ken Epp (Edmonton—Sherwood Park, PCC): Pour clarifier les choses, puis-je vous demander si M. Dingwall a été invité ou si le comité l'a sommé de venir?

Le vice-président (M. Pat Martin): Il a été appelé à témoigner, mais nous pouvons l'obliger à comparaître s'il ne se présente pas. Je crois que c'est l'étape suivante. Si le comité appuie une motion à cet effet, elle aura force de loi.

M. Ken Epp: Donc à ce stade-ci, c'est une invitation tout à fait courtoise.

Le vice-président (M. Pat Martin): Nous lui avons demandé de comparaître devant le comité, à une date précise. Mais cela ne l'oblige à rien.

M. Ken Epp: Très bien, je vous remercie.

Nous avons une motion d'ajournement. Peut-on la mettre aux voix?

Le vice-président (M. Pat Martin): Elle ne fait pas l'objet d'un débat. On n'a pas besoin de l'appuyer, n'est-ce pas?

Je peux le faire moi-même.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

Aussi disponible sur le réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

Also available on the Parliamentary Internet Parlementaire at the following address:

<http://www.parl.gc.ca>

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.